

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 377**7 avril 2004****SOMMAIRE**

Admiral Finance S.A., Luxembourg	18074	Financière du Mont d'Arbois S.A.H., Luxembourg	18056
Agripina S.A. Holding, Luxembourg	18078	Fineza Holding S.A., Luxembourg	18070
Amarinvest Holding S.A., Luxembourg	18074	Fortis L Fund, Sicav, Luxembourg	18087
Ares S.A., Rodange	18094	Forville International S.A., Luxembourg	18062
Asia Pacific Performance, Sicav, Luxembourg	18079	G.B.N., Global Business Network S.A., Luxembourg	18096
(L')Atelier Anne-Marie Frère S.A., Contern	18069	G.E.H. S.A.H., Luxembourg	18082
BB Bonds, Sicav, Luxembourg	18078	Gemplus International S.A., Senningerberg	18084
BGS-Holding AG, Grevenmacher	18051	GH TE, GH TX et Panford Investments, S.e.n.c., Luxembourg	18060
Biva Holding S.A., Luxembourg	18094	Gioch S.A., Luxembourg	18087
Blemox S.A.H., Strassen	18075	Green Cove Capital Management, S.à r.l., Luxembourg	18057
Blessington Investments S.A., Luxembourg	18081	Grison Holding S.A., Luxembourg	18079
Blue Danube Fund, Sicav, Luxembourg	18080	Hadmount S.A., Luxembourg	18082
Blue S.A., Luxembourg	18062	Hecate Holding S.A., Luxembourg	18091
British Sky Broadcasting S.A., Luxembourg	18070	Hellenic Finance S.C.A., Luxembourg	18054
C.B.Lux. Cercle de Bridge de Luxembourg, A.s.b.l., Luxembourg-Kirchberg	18057	Hellenic Finance S.C.A., Luxembourg	18054
Capivent S.A., Luxembourg	18061	Herbus S.A., Luxembourg	18090
Captiva Capital Management, S.à r.l., Luxembourg	18059	Hesco, S.à r.l., Steinfort	18068
Caragana S.A.H., Luxembourg	18078	Hipermark Holding S.A., Luxembourg	18071
Cinsa S.A., Luxembourg	18059	Holding Papermill International S.A., Luxembourg	18075
Clarisse S.A., Luxembourg	18054	Idea Multimanager Sicav, Luxembourg	18091
Clichy Holding S.A.H., Luxembourg	18083	INREDE S.A.H. (International Nippon Real Estate Development & Finance S.A.H.), Luxembourg	18093
Cosmolux S.A., Luxembourg	18057	Inro Finance S.A.H., Luxembourg	18089
Cristal Investment, S.à r.l., Contern	18070	John Deere Bank S.A., Luxembourg	18071
D.C.I.-D.C. International S.A.H., Luxembourg	18073	Kenmare Investments S.A., Luxembourg	18077
Davisol Finance Holding S.A., Luxembourg	18088	Ladyfox S.A., Luxembourg	18084
Decobelux S.A., Luxembourg	18071	Laville Holding S.A., Luxembourg	18079
Dexia Emerging Funds, Sicav, Luxembourg	18075	LM Investments, S.à r.l., Luxembourg	18070
Dexia Immo Lux, Sicav, Luxembourg	18073	Lux Foods S.A.H., Luxembourg	18083
Donegal Investments S.A., Luxembourg	18077	M.T.H. Finances S.A.H., Luxembourg	18081
E.H.I. Euro Hotel Investments S.A., Luxembourg	18081	Maldivina S.A.H., Luxembourg	18080
Entreprise de Constructions Schmit, S.à r.l., Tuntange	18068	MIR Quality Growth Sicav, Luxembourg	18089
ESPRIT (European Partners Investment Trust), Sicav, Luxembourg	18082	Miroblig, Sicav, Luxembourg	18093
Eurostockx Finance S.A., Luxembourg	18056	Mustang Holding S.A., Luxembourg	18058
Evolution, Sicav, Senningerberg	18095	Navigator S.A., Luxembourg	18095
Expace, S.à r.l., Mamer	18061		
Financière de Hotton, S.à r.l., Luxembourg	18069		

Net Service Group S.A., Luxembourg	18082	Statpro Benelux S.A., Luxembourg.....	18055
Netrimo Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	18076	Swissca MM Fund	18071
Nikko Private Package Fund	18073	T.M.H. Web Invest S.A., Luxembourg	18083
OMI Ortopedico Medical International S.A. Holding, Luxembourg	18055	T.O. Summit S.A., Luxembourg	18069
OMI Ortopedico Medical International S.A. Holding, Luxembourg	18055	Tache Finance S.A., Luxembourg	18058
Pelias Holding S.A., Luxembourg	18076	Tamaris S.A., Luxembourg	18092
Percontrol S.A., Luxembourg	18087	Tenor S.A., Luxembourg	18050
Photo-Studio 2000, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	18068	Tikkurila Holdings, S.à r.l., Luxembourg	18068
ProLogis Belgium VII, S.à r.l., Luxembourg	18056	Toffaite Management, S.à r.l., Luxembourg	18069
Promotel International S.A., Luxembourg	18088	Tokelia S.A., Luxembourg	18091
R.C.L. International S.A., Luxembourg	18093	Tractebel LNG Trading S.A., Luxembourg	18060
Ripiamo Company S.A., Luxembourg	18088	UBS Luxembourg Sicav, Luxembourg	18090
S.P.D.A.S., Société de Promotion pour le Développement des Activités de Services S.A.H., Strassen	18089	Universal Services S.A.....	18058
(The) Server Group Europe S.A.....	18050	Vance Holding S.A., Luxembourg	18070
Simex Sport International S.A., Luxembourg	18067	Ventos S.A., Luxembourg	18094
Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	18092	Ventos S.A., Luxembourg	18095
Sofiga S.A.H., Luxembourg	18080	Veva S.A., Luxembourg	18071
Sogecose, S.à r.l., Luxembourg	18069	Vitrius International S.A., Luxembourg.....	18067
Soror Invest Holding S.A., Luxembourg.....	18092	Wäschbur, S.à r.l., Tuntange	18061
Starobject S.A., Schuttrange	18060	Waterford Investments S.A., Luxembourg	18076
Starobject S.A., Schuttrange	18060	Wellfleet, Sicav, Luxembourg	18074
		Win-Win Invest Holding S.A., Luxembourg	18077
		Wittsburg Holding A.G., Luxembourg	18089
		Wohnbau Kaiser S.A., Luxembourg	18053
		Wood Cottage Investments S.A., Luxembourg... ..	18061
		Wood Optic Diffusion S.A., Hosingen.....	18087

THE SERVER GROUP EUROPE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 68.574.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un Registre de commerce et des sociétés, nous vous informons que la convention de domiciliation entre EuroSkandic S.A. 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg et la Société Anonyme THE SERVER GROUP EUROPE S.A., 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.574, a été annulée en date du 3 juillet 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(018057.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

TENOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 59.581.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 30 décembre 2003, que:

- THE SERVER GROUP EUROPE S.A., 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg a été élu comme nouveau commissaire aux comptes en remplaçant EuroSkandic S.A., 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, commissaire aux comptes démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(018056.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

BGS-HOLDING AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6760 Grevenmacher, 28, rue de Muenschecker.
H. R. Luxemburg B 99.698.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den zwölften März.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker, im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Sind erschienen:

- 1) Die Gesellschaft MASS METROPOLITAN INTERNATIONAL AG, mit Sitz in Grevenmacher, hier vertreten durch Herrn Vladislav Reger, Kaufmann, wohnhaft zu D-54329 Konz, Albert-Schweizer-Strasse 18, handelnd in seiner Funktion als allein zeichnungsberechtigtes geschäfts- führendes Verwaltungsratsmitglied,
 - 2) Die Gesellschaft ABAKUS GROUP HOLDING S.A., mit Sitz in Luxemburg-Stadt, hier vertreten durch Herrn Paul-Hubertus Nelke, Privatangestellter, wohnhaft zu L-2133 Luxemburg, 50, rue Nicolas Martha, handelnd in seiner Funktion als allein zeichnungsberechtigtes geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied.
- Genannte Parteien haben die Gründung einer Aktiengesellschaft vereinbart gemäss folgender Satzung:

I Name - Sitz - Dauer

Art. 1. Die Gesellschaft wird gegründet gemäß den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften nebst den dazu ergangenen Gesetzesänderungen.

Der Name der Gesellschaft ist BGS-HOLDING AG.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Grevenmacher.

Er kann durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrats in jede beliebige Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, die geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz und/oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, jedoch nicht länger als bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist nicht begrenzt. Die Dauer kann begrenzt werden durch einen Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre unter den für Satzungsänderungen geltenden Bedingungen.

II Gesellschaftszweck

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung unter irgendeiner Form an anderen luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, alle anderen Anlagemöglichkeiten, der Erwerb von allen Arten von Wertpapieren durch Ankauf, Zeichnung oder sonstwie, deren Veräußerung durch Verkauf, Abtretung oder Tausch, die Überwachung und die Verwertung ihrer Beteiligungen.

Sie kann ebenfalls Fabrikmarken und Patente und alle mit diesen zusammenhängenden Rechte erwerben und verwerten, an der Gründung, der Umänderung und der Kontrolle von Gesellschaften teilnehmen, das Ganze im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften.

III Kapital - Aktien

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissig tausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100,- EUR).

Art. 4. Die Aktien sind je nach Belieben des Aktionärs entweder Namens- oder Inhaberaktien, mit Ausnahme derjenigen, welche laut Gesetz Namensaktien sein müssen.

Die Aktien können in Zertifikaten über alle oder mehrere Aktien ausgegeben werden.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Aktien mittels ihrer freien Reserven zurückkaufen im Rahmen von Artikel 49-2 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften.

IV Verwaltung

Art. 5. Die Verwaltung der Gesellschaft untersteht einem Rat von mindestens drei Mitgliedern, welche nicht Aktionäre sein müssen. Die Verwaltungsratsmitglieder werden für die Dauer von höchstens sechs Jahren ernannt. Die Mitglieder können von der Generalversammlung beliebig abberufen werden. Die Wiederwahl ist möglich. Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrats einen vorläufigen Nachfolger bestellen, dessen Bestellung durch die nächstfolgende Generalversammlung zu bestätigen ist.

Art. 6. Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse, alle Transaktionen durchzuführen und alle Handlungen vorzunehmen, die für die Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten, soweit sie nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat kann seinen Präsidenten bestimmen, der in den Generalversammlungen den Vorsitz führt und der in allen externen Angelegenheiten als Sprecher des Verwaltungsrats auftritt.

In Abwesenheit des Präsidenten wird der Vorsitz der Versammlung dem ältesten anwesenden Mitglied des Verwaltungsrats übertragen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Ein Mitglied des Verwaltungsrats kann sich durch ein anderes Mitglied vertreten lassen.

Die Vollmacht zur Vertretung kann schriftlich, telegraphisch, durch Telefax oder fernschriftlich erteilt werden. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Telefax oder Fernschreiben erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Die Gesellschaft wird generell durch die Kollektivunterschrift von wenigstens zwei Mitgliedern des Verwaltungsrats rechtskräftig verpflichtet.

Der Verwaltungsrat kann jedoch durch schriftliche Vollmacht einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder anderen Angestellten die Vertretung der Gesellschaft betreffend die tägliche Geschäftsführung ganz oder teilweise übertragen.

Die Übertragung dieser Vollmachten ist einer vorherigen Beschlussfassung der Generalversammlung unterworfen.

V Überwachung

Art. 7. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre sein müssen und für die Dauer von höchstens sechs Jahren ernannt werden; sie können von der Generalversammlung beliebig abberufen werden. Ihre Wiederwahl ist möglich.

VI Geschäftsjahr

Art. 8. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember.

VII Generalversammlung

Art. 9. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens am ersten Freitag des Monats Mai jeden Jahres um 9.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern der Tag der Generalversammlung auf einen gesetzlichen Feiertag fallen würde, findet diese am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Außerordentliche Generalversammlungen werden vom Verwaltungsrat einberufen, wenn entsprechende Gründe vorliegen oder wenn einer oder mehrere Anteilseigner, die Einberufung einer solchen Versammlung fordern, die mittelbar oder gemeinsam mindestens 25% des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 10. Von der Einhaltung der gesetzlichen Bestimmungen zur Einberufung von Generalversammlungen kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre in der Generalversammlung anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verlangen, dass die Aktionäre, um zur Generalversammlung zugelassen zu sein, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen.

Die Aktionäre können ihr Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben. Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz nichts anderes vorsieht und es sich nicht um eine stimmrechtslose Aktie handelt.

Art. 11. Die Generalversammlung hat die ausgedehntesten Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen oder gutzuheißen, die im Interesse der Gesellschaft liegen. Sie befindet namentlich über die Verfahrensregeln.

Art. 12. Der Verwaltungsrat ist berechtigt, Zwischendividenden unter Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften enthaltenen Bedingungen und mit Zustimmung des Kommissars beziehungsweise der Kommissare der Gesellschaft auszuzahlen.

Art. 13. Soweit diese Satzung keine ausdrückliche Regelung enthält, finden ergänzend die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschließlich der Änderungsgesetze Anwendung.

Art. 14. Die Gesellschaft wird alle Gewinne, welche nicht zur Bildung der gesetzlichen Reserve benötigt werden, an alle Aktionäre ausschütten, es sei denn, die Generalversammlung nähme einen andersartigen Beschluss.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2004, somit findet die erste Generalversammlung im Jahre 2005 statt.

Zeichnung und Einzahlung

Die vorgenannten Parteien haben diese Aktien wie folgt gezeichnet:

1) die Gesellschaft MASS METROPOLITAN INTERNATIONAL AG, vorbenannt:	270 Aktien
2) die Gesellschaft ABAKUS GROUP HOLDING S.A., vorbenannt:	40 Aktien
Total:	310 Aktien

Voll und in bar eingezahlt so dass der Gesellschaft ab heute der Betrag von einunddreissig tausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen des Artikel 26 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, in welcher Form auch immer, die der Gesellschaft aus Anlass der Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr 1.500,- EUR.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann sind die eingangs erwähnten Komparenten, welche das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben nach Feststellung der ordnungsgemäßen Einberufung und Zusammensetzung dieser Versammlung folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2) Es werden zu Mitgliedern des Verwaltungsrats ernannt:
 - a) Herr Vladimir Ivanov, Ökonom, wohnhaft in bld. Litovsky 5/10-307, Moskau, Russische Föderation;
 - b) Herr Eduards Kitaiciks, Dipl. Arzt, wohnhaft in Bravibas Str. 291a-1, Riga, LV-1006, Latvia
 - c) Herr Paul-Hubertus Nelke, wohnhaft in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg.

Es wird zum Kommissar ernannt:

Die Gesellschaft ABAKUS SERVICE S.A., mit Sitz in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg.

3) Der Verwaltungsrat wird ermächtigt, gemäss Artikel 6, Herrn Paul-Hubertus Nelke, Privatangestellter, wohnhaft zu L-2133 Luxemburg, 50, rue Nicolas Martha, geboren in Blankenburg/Harz (D), am 29. Mai 1952, mit der täglichen Geschäftsführung sowie der Vertretung der Gesellschaft zu beauftragen und ihm das alleinige Zeichnungsrecht zu übertragen.

4) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden mit der Generalversammlung im Jahr 2010.

5) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 28, rue de Muenschecker, L-6760 Grevenmacher.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Komparenten, welche dem Notar persönlich bekannt sind, haben diese mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: V. Reger, P.-H. Nelke, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, vol. 142S, fol. 91, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 19. März 2004.

P. Decker.

(025742.3/206/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2004.

WOHNBAU KAISER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 39.789.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant à Dudelange;

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de SGG LIMITED, société des îles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme WOHNBAU KAISER S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 39.789, a été constituée suivant acte reçu le 5 mars 1992, publié au Mémorial C numéro 363 du 25 août 1992.

II.- Que le capital social de la société anonyme WOHNBAU KAISER S.A., prédésignée, s'élève actuellement à BEF 1.500.000,- représentés par 1.500 actions de BEF 1.000,- chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société WOHNBAU KAISER S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Ceccotti, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 14, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

J. Elvinger.

(027296.3/211/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2004.

HELLENIC FINANCE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 70.322.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour HELLENIC FINANCE S.C.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signatures

(017859.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

HELLENIC FINANCE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 70.322.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour HELLENIC FINANCE S.C.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signatures

(017858.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

HELLENIC FINANCE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 70.322.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour HELLENIC FINANCE S.C.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signatures

(017857.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CLARISSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 54.038.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(018028.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

OMI ORTOPEDICO MEDICAL INTERNATIONAL S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 54.612.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018065.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

OMI ORTOPEDICO MEDICAL INTERNATIONAL S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 54.612.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a lieu le 23 février 2004 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de reporter la perte de l'exercice 2002 sur les exercices suivants;

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur Laurent Clousier,

Madame Consuelo Moure-Gil,

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes AGIS, S.à r.l.

pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de donner décharge de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué à Monsieur Patrick Prevost-Manchel pour l'exercice de ses mandats au cours de la période du 1^{er} janvier 2002 au 23 février 2004;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Laurent Clousier et Madame Consuelo Moure-Gil ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes, actuellement en fonction, pour une nouvelle période d'une année expirant lors de la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003;

- l'assemblée a décidé de nommer aux fonctions de nouvel administrateur et nouvel administrateur-délégué de la société en remplacement des mandats de Monsieur Patrick Prevost-Manchel:

Monsieur Paul Chaillot, né le 15 janvier 1947 à Chalons en Champagne (France), domicilié 151, rue de Beauchamps à F-95150 Taverny (France).

Son mandat arrivera à échéance lors de la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Pour OMI ORTOPEDICO MEDICAL INTERNATIONAL S.A. HOLDING

Signature

un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05079. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018074.3/1005/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

STATPRO BENELUX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.049.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 14 janvier 2004 que:

- La société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. démissionne des fonctions de commissaire aux comptes.

- La société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, est nommée nouveau commissaire aux comptes. Son mandat est d'une durée de six ans avec expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'année 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017939.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

EUROSTOCKX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 80.584.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 22 décembre 2003 que:

- Monsieur Jean-Paul Kill démissionne des fonctions d'administrateur, il lui est donné décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 22 décembre 2003.
- Monsieur Joris Goossens, né à Deinze (Belgique), le 12 février 1962, demeurant à B-9200 Termonde, Prinsenmeers 1, est nommé nouvel administrateur. Son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017941.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

ProLogis BELGIUM VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.411.

—
1. Suite à un contrat daté du 9 février 2004 quinze parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, c'est-à-dire, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., ont été transférées à ProLogis GERMANY X, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour le compte de la Société par un de ses gérants.

Le 24 février 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

O. Marbaise

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017943.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FINANCIERE DU MONT D'ARBOIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 58.395.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 24 février 1997, publié au Mémorial, Recueil C n° 318 du 24 juin 1997.

Statuts modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 19 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil C n° 252 du 17 avril 1998.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société FINANCIERE DU MONT D'ARBOIS S.A., tenue au siège social le 24 octobre 2003, que la décision suivante a été prise:

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une durée de 6 ans, à savoir:

Administrateurs:

- Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-Luxembourg.
- Monsieur Lionel Capioux, employé privé, demeurant professionnellement à L-Luxembourg.
- Monsieur Didier Kirsch, expert comptable, demeurant professionnellement à L-Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- Mademoiselle Elisabeth Antona, demeurant professionnellement à L-Luxembourg.

Le mandat de Monsieur Claude Faber en tant que président du conseil d'administration a également été renouvelé pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

Pour la société FINANCIERE DU MONT D'ARBOIS S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2003, réf. LSO-AL03846. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018545.3/622/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

C.B.LUX. CERCLE DE BRIDGE DE LUXEMBOURG, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2015 Luxembourg-Kirchberg, Hôtel Sofitel - Quartier Européen Nord.

R. C. Luxembourg F 31.

Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2003

Les membres du CERCLE DE BRIDGE DE LUXEMBOURG se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le mercredi 17 décembre 2003 dans les locaux de l'hôtel SOFITEL au Kirchberg.

L'ordre du jour portait sur la modification de l'article 11 des statuts.

L'article 11 alinéa 1^{er} a été modifié comme suit:

«Tout mouvement de fonds nécessite une double signature, soit du Président et du Trésorier, soit du Trésorier et du Secrétaire.»

Néanmoins un pouvoir spécial est accordé au Trésorier afin de pouvoir mouvoir les comptes de l'association sous sa seule signature jusqu'à concurrence maximum de EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

La modification a été mise au vote et adoptée à la majorité des membres présents ou représentés.

Aucun autre point n'a été soulevé.

L'assemblée a été clôturée à 20.00 heures.

P. de Luca / C. Haller / C. Streiff

Le Président / Le Trésorier / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05339. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017964.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

GREEN COVE CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 92.027.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique qui s'est tenu le 14 janvier 2004

L'associé unique de GREEN COVE CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l. («la société»), a décidé ce qui suit, les Résolutions prenant effet au 1^{er} janvier 2004:

1. de transférer le siège social de la société du 41, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 9, Rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

2. d'accepter la démission des administrateurs suivants, leur mandat prenant fin au 1^{er} janvier 2004, et de leur accorder pleine et entière décharge pour la durée de leur mandat jusqu'à la date effective des Résolutions:

a) Monsieur Ernest Hoffmann, demeurant «Um Lannestack», L-8355 Garnich, Luxembourg,

b) Madame Gerty van de Sluis-Marter, p/a 41 Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,

3. de nommer les administrateurs suivants, pour une durée indéterminée, leur mandat prenant effet au 1^{er} janvier 2004:

a) Monsieur Tim van Dijk, avec adresse professionnelle, au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg;

b) Monsieur Michel van Krimpen, avec adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg;

c) CDC IXIS CAPITAL MARKETS, enregistré auprès du Registre des Sociétés de Paris sous le numéro B 340 706 407, dont le siège social est au 47 Quai d'Austerlitz, 75648 Paris Cedex 13, France.

Il en résulte que les administrateurs sont désormais les suivants:

- M. Tim van Dijk, Luxembourg,

- M. Michel van Krimpen, Luxembourg;

- CDC IXIS CAPITAL MARKETS;

- Mr John Van Oost.

Luxembourg, le 16 février 2004.

M. van Krimpen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017980.3/710/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

COSMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 53.159.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018106.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

UNIVERSAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.692.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 13 février 2004, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme UNIVERSAL SERVICES S.A. à L-1941 Luxembourg, 241 route de Longwy.

Luxembourg, le 16 février 2004.

FIDUCIAIRE I.T.P.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 13 février 2004, que la société DUSTIN INVEST INC. S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société anonyme UNIVERSAL SERVICES S.A.

Luxembourg, le 16 février 2004.

DUSTIN INVEST INC. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 13 février 2004, que la société DURBAN INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société anonyme UNIVERSAL SERVICES S.A.

Luxembourg, le 16 février 2004.

DURBAN INC.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 13 février 2004, que la société LENDL FINANCE LTD démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société anonyme UNIVERSAL SERVICES S.A.

Luxembourg, le 16 février 2004.

LENDL FINANCE LTD

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 13 février 2004, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société anonyme UNIVERSAL SERVICES S.A.

Luxembourg, le 16 février 2004.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2004, réf. LSO-AN04730. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017971.2//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

TACHE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 88.066.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018110.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

MUSTANG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 80.151.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 6 février 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Pour MUSTANG HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2004, réf. LSO-AN04786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018207.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CAPTIVA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 92.025.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique qui s'est tenu le 14 janvier 2004

L'associé unique de CAPTIVA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l. («la société»), a décidé ce qui suit, les Résolutions prenant effet au 1^{er} janvier 2004:

1. de transférer le siège social de la société du 41, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

2. d'accepter la démission des administrateurs suivants, leur mandat prenant fin au 1^{er} janvier 2004, et de leur accorder pleine et entière décharge pour la durée de leur mandat jusqu'à la date effective des Résolutions:

a) Monsieur Ernest Hoffmann, demeurant «Um Lannestack», L-8355 Garnich, Luxembourg,

b) Madame Gerty van de Sluis-Marter, p/a 41 Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,

3. de nommer les administrateurs suivants, pour une durée indéterminée, leur mandat prenant effet au 1^{er} janvier 2004:

a) Monsieur Tim van Dijk, avec adresse professionnelle, au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg;

b) Monsieur Michel van Krimpen, avec adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg;

c) CDC IXIS CAPITAL MARKETS, enregistré auprès du Registre des Sociétés de Paris sous le numéro B 340 706 407, dont le siège social est au 47 Quai d'Austerlitz, 75648 Paris Cedex 13, France.

Il en résulte que les administrateurs sont désormais les suivants:

- M. Tim van Dijk, Luxembourg,

- M. Michel van Krimpen, Luxembourg;

- CDC IXIS CAPITAL MARKETS;

- Mr John Van Oost.

Luxembourg, le 16 février 2004.

M. van Krimpen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017984.3/710/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CINSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 66.583.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 21 novembre 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CINSA S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;

- d'allouer la perte de l'exercice de 15.298,42 dans le compte perte à reporter;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées à la date du 31 décembre 2001;

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;

- d'allouer la perte de l'exercice de 12.678,66 dans le compte perte à reporter;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées à la date du 31 décembre 2002;

- de renouveler les mandats des Administrateurs Mr Tim van Dijk ayant son domicile au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, MANAGEMENT COMPANY LIMITED, ayant son siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, de l'Administrateur-Délégué LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. et du Commissaire aux Comptes LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED, ayant leur siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg. Leur mandat expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2008;

- d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., qui peut engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 21 novembre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017988.3/710/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

STAROBJECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 56, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 78.463.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018112.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

STAROBJECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 56, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 78.463.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018113.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

TRACTEBEL LNG TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 85.242.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018137.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

GH TE, GH TX ET PANFORD INVESTMENTS, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Capital social: 500,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.165.

STATUTS

Extrait

- Par acte sous seing privé du 19 février 2004 a été constituée la société en nom collectif de droit luxembourgeois sous la raison sociale GH TE, GH TX ET PANFORD INVESTMENTS, S.e.n.c., ayant son siège social au 49 Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg (la Société) entre:

1. GH TE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 49, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg;
2. GH TX, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 49, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, et
3. PANFORD INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 9, rue Schiller à L-2519 Luxembourg.

- La société a pour objet d'accomplir toutes les opérations se rapportant à l'investissement direct ou indirect dans des immeubles hôteliers et dans des sociétés propriétaires d'immeubles hôteliers situés en Belgique et en France ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de cet investissement. La Société peut accomplir toutes opérations industrielles ou commerciales favorisant directement ou indirectement l'accomplissement de son objet social. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations et autres instruments de dettes.

- Le conseil de gérance de la Société est composé de 3 membres, à savoir:

1. GH TE, S.à r.l., mentionnée ci-dessus;
2. GH TX, S.à r.l., mentionnée ci-dessus, et
3. PANFORD INVESTMENTS, S.à r.l., mentionnée ci-dessus.

Le conseil de gérance a le pouvoir exclusif de gérer l'activité et les affaires de la Société et de prendre toutes les décisions y afférentes. Le conseil de gérance et les personnes déléguées par lui sont autorisées à signer tous documents engageant la Société.

- Le montant du capital social de la société est de EUR 500,- (cinq cents euros). La participation de chacun des associés dans la Société est comme suit:

1. GH TE, S.à r.l., mentionnée ci-dessus, a effectué un apport en numéraire le 19 février 2004 à la Société pour un montant de EUR 174,60 (cent soixante-quatorze euros et soixante cents) et a souscrit 3.492 (trois mille quatre cent quatre-vingt douze) parts ayant une valeur nominale de EUR 0,05 (cinq cents d'euros) chacune;

2. GH TX, S.à r.l., mentionnée ci-dessus, a effectué un apport en numéraire le 19 février 2004 à la Société pour un montant de EUR 250,40 (deux cent cinquante euros et quarante cents) et a souscrit 5.008 (cinq mille huit) parts ayant une valeur nominale de EUR 0,05 (cinq cents d'euros) chacune, et

3. PANFORD INVESTMENTS, S.à r.l., mentionnée ci-dessus, a effectué un apport en numéraire le 19 février 2004 à la Société pour un montant de EUR 75,- (soixante quinze euros) et a souscrit 1.500 (mille cinq cents) parts ayant une valeur nominale de EUR 0,05 (cinq cents d'euros) chacune.

- La Société est constituée pour une durée illimitée.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05336. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018175.3/253/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

WOOD COTTAGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 66.306.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018183.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CAPIVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 54.461.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018184.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

EXPACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 105, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 86.318.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018185.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

WÄSCHBUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7481 Tuntange, 3A, rue de Hollenfels.

R. C. Luxembourg B 70.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04124, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour WÄSCHBUR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(018186.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FORVILLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.880.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 24 février 2004

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Maria Chiapolino de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 24 février 2004, Madame Irene Acciani, demeurant professionnellement à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour extrait conforme

FORVILLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05424. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(018343.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BLUE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière.
R. C. Luxembourg B 99.145.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the eleventh of February.
Before Us Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

There appeared:

1.- The company OAK S.A., having its registered office in Victoria, Mahé (Republic of Seychelles), Francis Rachel Street, Oliaji Trade Centre, First Floor, Suite 13,

here represented by Mrs Claire Medlyn, accountant, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 17th, 2003.

2.- The company YEW S.A., having its registered office in Victoria, Mahé (Republic of Seychelles), Francis Rachel Street, Oliaji Trade Centre, First Floor, Suite 13,

here represented by Mr Neil Medlyn, company director, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 17th, 2003.

The two proxies, after being signed *ne varietur* by all the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme» which they form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a «société anonyme» under the name of BLUE S.A.

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

The Board of Directors shall also have the right to set up subsidiaries, agencies, branch offices or representative offices either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the representative of the Company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, advances, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds.

Furthermore the corporation shall have as its business purpose the purchase, the sale, the exchange, the management, the development and the renting of one or more real estate properties situated in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad, for its own account.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), divided in three hundred and ten (310) shares having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The Company is managed by a Board of Directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two directors so request.

Art. 8. The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the Company object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. In particular, the Board shall have the power to issue bonds and debentures. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of two members of the Board of Directors, provided that special decisions may be reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10) of the present articles of association.

Art. 10. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- General meeting

Art. 13. The annual meeting will be held at the registered office or at the place specified in the convening notices on the first Friday of the month of May, at 10.00 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI.- Accounting Year, Allocation of Profits

Art. 14. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the Company. Of the net profits, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been reduced.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. If the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII.- General Provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Transitory dispositions

- 1) Exceptionally, the first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2004.
- 2) The first general meeting will be held in the year 2005.

Subscription and Payment

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1) The company OAK S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares	155
2) The company YEW S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares	155
Total: three hundred and ten shares	310

All the shares have been entirely paid up, so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its incorporation, is approximately two thousand euro (EUR 2,000).

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three (3) and the number of statutory auditors at one (1).
- 2.- The following are appointed directors:
 - a) Mr Neil Medlyn, company director, born in Falmouth (England), on May 19th, 1953, professionally residing in L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière;
 - b) Mr René Demoulin, director, born in Rachecourt (Belgium), on October 28th, 1952, professionally residing in L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière;
 - c) Mr Paul Barker, director, born in Irvine (Scotland) on June 4th, 1962, professionally residing in L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière.

3.- Has been appointed statutory auditor:

The company FIDUCAIRE RESOURCE S.A., having its registered office in L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière, registered in the R.C.S.L. under the number B 47.015.

4.- Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2009.

5.- The registered office of the company is established in L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière.

Drawn up in Bascharage at the notary's office, on the day named at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le onze février.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- La société OAK S.A., ayant son siège social à Victoria, Mahé (République des Seychelles), Francis Rachel Street, Oliaji Trade Centre, First Floor, Suite 13, ici représentée par Madame Claire Medlyn, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 novembre 2003.

2.- La société YEW S.A., ayant son siège social à Victoria, Mahé (République des Seychelles), Francis Rachel Street, Oliaji Trade Centre, First Floor, Suite 13, ici représentée par Monsieur Neil Medlyn, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 novembre 2003.

Les deux procurations, après avoir été paraphées ne varietur par toutes les parties et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

Titre 1^{er}.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de BLUE S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Le Conseil d'Administration de la société pourra décider de la création de filiales, agences, succursales ou bureaux aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, avances, garanties ou de toute autre manière à des sociétés accessoires ou affiliées.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

En outre la société a pour objet l'achat, la vente, l'échange, la gestion, la mise en valeur et la mise en location d'un ou de plusieurs immeubles au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, pour son propre compte.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toute opération financière, mobilière ou immobilière, commerciale ou industrielle qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions peuvent être créées, au choix du propriétaire en certificats unitaires ou en certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Le conseil d'administration élira parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. En particulier le conseil d'administration aura le pouvoir d'émettre des obligations. En respectant les dispositions légales, des acomptes sur dividendes peuvent être payés par le conseil d'administration.

Art. 9. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, à moins que des décisions spéciales n'aient été prises concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs ou de procurations données par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de la société à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 11. Tous les litiges, où la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social ou à l'endroit spécifié dans la convocation, le premier vendredi du mois de mai à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour-cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour-cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve se trouve entamée.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

1) Exceptionnellement la première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale se tiendra en l'an 2005.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1) La société OAK S.A., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
2) La société YEW S.A., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1);

2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Neil Medlyn, administrateur de sociétés, né à Falmouth (Angleterre) le 19 mai 1953, demeurant professionnellement à L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière;

b) Monsieur René Demoulin, administrateur de sociétés, né à Rachecourt (Belgique) le 28 octobre 1952, demeurant professionnellement à L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière;

c) Monsieur Paul Barker, administrateur de sociétés, né à Irvine (Ecosse) le 4 juin 1962, demeurant professionnellement à L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière.

3.- A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société FIDUCIAIRE RESSOURCE S.A., ayant son siège social à L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 47.015.

4.- Leur mandat expirera après l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2009.

5.- Le siège social est fixé à L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière.

Dont acte, fait et passé à Bascharage, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des mêmes comparants il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Medlyn, N. Medlyn, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 13 février 2004, vol. 429, fol. 21, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 18 février 2004

A. Weber.

(018068.3/236/292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

SIMEX SPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 31.029.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 20 février 2004

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Maryse Santini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Claude Defendi, né le 13 mars 1958 à Differdange (Luxembourg), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018362.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

VITRIVIUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 22.126.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 mai 2002

Résolutions

Sont renommés Administrateurs pour une durée de 6 ans

- M. Alexis Kamarowsky, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- M. Federigo Cannizzaro, Juriste, demeurant à Luxembourg.
- M. Jean-Marc Debaty, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans

- LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2008.

L'Assemblée décide d'exprimer le capital social en EUR et de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, de sorte que le capital social est fixé à huit cent dix-huit mille quarante-huit euros soixante-trois cents (EUR 818.048,63).

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

La mention:

«Le capital social est fixé à frs. 33.000.000,- (trente-trois millions de francs), représenté par 3.300 (trois mille trois cents) actions de frs. 10.000,- (dix mille francs) chacune.»

Est remplacée par:

«Le capital social est fixé à EUR 818.048,63 (huit cent dix-huit mille quarante-huit euros et soixante-trois cents), représenté par 3.300 (trois mille trois cents) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait conforme

VITRIVIUS INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02932. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018384.3/536/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

TIKKURILA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 14.845.725,- EUR.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 91.008.

Il résulte d'une convention de cession datée du 3 décembre 2003 que les 2.000 parts sociales de catégorie B de la société TIKKURILA HOLDINGS, S.à r.l. détenues par Monsieur Lasse Penkkala, demeurant au 7, Juusitie, 21250 Masku, Finlande, ont été transférées comme suit:

- 800 parts sociales de catégorie B à Monsieur Peder Biese, demeurant au 6 A 9, Töölöntorinkatu, 00260 Helsinki, Finlande.

- 400 parts sociales de catégorie B à Monsieur Juha Miettinen, demeurant au 10M, Nouttatie, 02230 Espoo, Finlande.

- 400 parts sociales de catégorie B à Monsieur Väino Tuomisalo, demeurant au 14 D 12, Vanhan Maokkaantie, 02180 Espoo, Finlande.

- 400 parts sociales de catégorie B à Monsieur Mikael Airas, demeurant à Sköldvik Gärd, 194a, Västra Kungsvägen, 02580 Sjundeå, Finlande.

Les transferts des parts mentionnés ci-dessus prennent effet au 23 décembre 2003.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour réquisition et publication

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03704. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018385.3/536/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS SCHMIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7481 Tuntange, 3, rue de Hollenfels.

R. C. Luxembourg B 50.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04123, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS SCHMIT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(018187.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

HESCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8436 Steinfort, 60, rue de Kleinbettingen.

R. C. Luxembourg B 82.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04125, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour HESCO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(018188.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

PHOTO-STUDIO 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 24, rue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 84.737.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018425.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FINANCIERE DE HOTTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 202.000,- EUR.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.513.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

A. Renard

(018452.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

SOGECOSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 203.500,- EUR.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.471.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

N. Duchêne

(018455.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

TOFFAITE MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 205.500,- EUR.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.527.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

A. Renard

(018458.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

L'ATELIER ANNE-MARIE FRERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5316 Contern, 40, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 37.097.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN01913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

(018459.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

T.O. SUMMIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.499.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

T.O. SUMMIT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018561.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

VANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.594.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2004, réf. LSO-AN00693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

A. Renard

(018462.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CRISTAL INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5316 Contern, 40, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 47.861.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

R. Frère

(018464.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FINEZA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.124.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

FINEZA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018563.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BRITISH SKY BROADCASTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.291.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour BRITISH SKY BROADCASTING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(018565.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LM INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.911.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour LM INVESTMENTS

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(018566.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

VEVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.549.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 février 2004.

VEVA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018567.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

HIPERMARK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 13.468.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 février 2004.

HIPERMARK HOLDING S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

(018569.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

DECOBELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.089.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 février 2004.

DECOBELUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018572.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

JOHN DEERE BANK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 74.106.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(018540.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

**SWISSCA MM FUND, Fonds Commun de Placement,
(neu: SWISSCA (LU) MONEY MARKET FUND).**

Information an die Anteilsinhaber

Die Verwaltungsgesellschaft SWISSCA MM FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A. teilt hiermit den Anteilsinhabern mit, dass der Verwaltungsrat am 14. November 2003 nebst einigen kleineren sprachlichen Änderungen und Anpassungen von Prospekt und Vertragsbedingungen, folgende Beschlussfassungen getroffen hat:

Der Name der Management Company wird in SWISSCA (LU) MONEY MARKET FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A geändert werden. Daneben wird die Bezeichnung des Fonds und der Teilfonds leicht modifiziert, indem in der jeweiligen Namensbezeichnung die Worte SWISSCA MM FUND durch SWISSCA (LU) MONEY MARKET FUND ersetzt werden.

1) Der bislang unter dem zweiten Teil des luxemburgischen Gesetzes betreffend die Organismen für gemeinsame Anlagen vom 30. März 1988 zur Zeichnung aufgelegte SWISSCA MM FUND (der «Fonds») soll ab dem 13. Februar 2004

den gesetzlichen Bestimmungen des ersten Teils des luxemburgischen Gesetzes betreffend die Organismen für gemeinsame Anlagen vom 20. Dezember 2002 (OGAW-Gesetz von 2002) unterstellt werden. Die bisherige Anlagepolitik bleibt im Wesentlichen unverändert.

2) Die Bestimmungen in Artikel 4 der Vertragsbedingungen werden unter Ausnutzung der Anlagemöglichkeiten und unter Berücksichtigung der Begrenzungen für Anlagen im Sinne des OGAW-Gesetzes von 2002 neu formuliert.

Artikel 4.2., Anlagepolitik, erster Satz lautet neu wie folgt: Jeder Teilfonds investiert mindestens 80% des Nettovermögens in Geldmarktinstrumente, in Einlagen auf Sicht oder auf Termin und in kurzfristige Effekten, die in derjenigen Währung ausgedrückt sind, die der jeweilige Teilfonds in der Namensbezeichnung führt.

3) Die Bestimmungen zu den zulässigen Anlagen (Artikel 4.2.1.) werden entsprechend den Anforderungen von Teil 1 des OGAW-Gesetzes von 2002 wie folgt ergänzt:

a) Als Geldmarktinstrumente gelten Titel wie zum Beispiel «certificates of deposit» und «commercial papers», die regelmässig gehandelt werden, liquide sind und deren Wert jederzeit genau bestimmt werden kann. Diese Geldmarktinstrumente müssen entweder an einer Börse oder an einem anderen anerkannten, dem Publikum offenstehenden, regelmässig stattfindenden geregelten Markt eines Mitgliedstaates der Europäischen Union oder eines Staates in Europa, Afrika, Asien, Ozeanien oder Amerika gehandelt werden.

b) Als Geldmarktinstrumente gelten weiter Papiere, welche nicht an einer Börse oder an einem geregelten Markt gehandelt werden, sofern deren Emission oder deren Emittent Vorschriften über den Einlagen- und den Anlegerschutz unterliegt, vorausgesetzt diese Geldmarktinstrumente entsprechen den Voraussetzungen von Artikel 41 (1) h) des OGAW-Gesetzes von 2002.

c) Als Sicht- und Termineinlagen gelten jederzeit oder mit einer Frist von nicht mehr als 12 Monaten kündbare Einlagen bei Kreditinstituten mit Sitz in einem EU-Mitgliedsstaat oder in einem Drittstaat, in letzterem Fall jedoch nur dann, wenn diese Kreditinstitute Aufsichtsbestimmungen unterliegen, die denjenigen des Gemeinschaftsrechts gleichwertig sind. Bei den Schuldnern muss es sich um erstklassige Banken handeln.

4) Die Anlagebeschränkungen (Artikel 4.2.2.) wurden im Einklang mit dem OGAW-Gesetz von 2002 konkretisiert und wie folgt ergänzt:

a) Der Fonds darf für die Gesamtheit der verwalteten Vermögen weder mehr als 10% der ausstehenden Geldmarktinstrumente und Wertpapiere derselben Art eines gleichen Schuldners noch mehr als 25% der Anteile an einem Organismus für gemeinsame Anlagen (Fonds) erwerben.

b) Vorbehältlich der ausdrücklich erwähnten Ausnahmen dürfen nicht mehr als 10% des Nettovermögens eines Teilfonds in Geldmarktinstrumente und Wertpapiere desselben Emittenten angelegt werden; der Gesamtwert der Wertpapiere und Geldmarktinstrumente von Emittenten, in die mehr als 5% des Nettovermögens angelegt werden, darf 40% des Nettovermögens eines Teilfonds nicht übersteigen.

c) Die in lit. b) genannte 10% - Begrenzung kann auf maximal 35% angehoben werden, wenn es sich um Geldmarktinstrumente oder Wertpapiere handelt, die begeben oder garantiert werden von einem Mitgliedstaat der EU, seinen Gebietskörperschaften, einem sonstigen Drittstaat oder von einer internationalen Organisation öffentlich-rechtlichen Charakters, bei welcher einer oder mehrere EU-Staaten Mitglieder sind. Diese Wertpapiere bleiben bei der Anwendung der unter lit. b) genannten Grenze von 40% ausser Betracht.

d) Überdies dürfen bis zu 100% des Nettovermögens eines Teilfonds in Geldmarktinstrumente und Wertpapiere investiert werden, welche von einem Staat begeben oder garantiert werden, sofern

- es sich dabei um einen Mitgliedstaat der EU oder seine Gebietskörperschaften oder um einen OECD-Staat handelt,
- der Teilfonds Geldmarktinstrumente und Wertpapiere aus mindestens 6 verschiedenen Emissionen hält und
- die Geldmarktinstrumente und Wertpapiere aus einer Emission 30% des Nettovermögens eines Teilfonds nicht übersteigen.

e) Je Teilfonds dürfen höchstens 20% seines Nettovermögens in Sicht- oder Termineinlagen bei ein und demselben Kreditinstitut angelegt werden.

f) Bei Absicherungsgeschäften mit OTC-Derivaten darf das Risiko pro Gegenpartei maximal 10% des Teilfondsvermögens betragen, wenn der Kontrahent ein dem OGAW-Gesetz entsprechendes Kreditinstitut ist. In allen übrigen Fällen darf das Risiko pro Gegenpartei maximal 5% des Teilfondsvermögens betragen.

g) Vorbehältlich der unter lit. c) und d) formulierten Ausnahmen und ungeachtet der unter lit. b) Satz 1, e) und f) aufgeführten Obergrenzen darf jeder Teilfonds bei ein und derselben Einrichtung höchstens 20% seines Nettovermögens in einer Kombination aus

- von dieser Einrichtung begebenen Wertpapieren oder Geldmarktinstrumenten und/oder
- Einlagen bei dieser Einrichtung und/oder
- Risiken aus Geschäften mit von dieser Einrichtung erworbenen OTC-Derivaten investieren.

5) Gemäss Artikel 4.2.3. dürfen je Teilfonds zukünftig maximal 10% des Nettovermögens in Anteile von Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapiere (OGAW) des offenen Investmenttyps im Sinne der Investmentrichtlinie der Europäischen Gemeinschaft vom 20. Dezember 1985 (85/611/EG) angelegt werden.

6) Gemäss neuem Artikel 4.5. ist es je Teilfonds künftig erlaubt, für maximal 10% des Nettovermögens Repos (Pensionsgeschäfte) abzuschliessen. Solche Geschäfte dürfen nur mit erstklassigen Finanzinstituten abgeschlossen werden, die auf solche Geschäfte spezialisiert sind.

7) Gemäss Artikel 5. ist der Verwaltungsrat fortan ermächtigt, die Zeichnung von Geldbeträgen anzunehmen und auf deren Basis der Ausgabe von gestückelten (fraktionierten) Anteilen bis auf die vierte Dezimalstelle zuzustimmen.

8) Gemäss Artikel 7 wird die Pauschale Verwaltungskommission neu auf dem Nettofondsvolumen per Ende Monat berechnet und ist neu monatlich zahlbar.

Des weiteren wurden die maximale Ausgabekommission beim Vertrieb über die Kantonalbanken der maximalen Ausgabekommission für andere Vertriebssträger angeglichen und die Umwandlungsgebühr bei Konversionen gestrichen.

Der Verkaufsprospekt wurde den vorgenannten Änderungen angepasst. Die geänderten Vertragsbedingungen und der geänderte Verkaufsprospekt können am Sitz der Verwaltungsgesellschaft, der Depotbank und des Vertreters in der Schweiz sowie bei allen Geschäftsstellen der Kantonalbanken kostenlos bezogen werden.

Verwaltungsgesellschaft:

SWISSCA MM FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.,
1, place de Metz, L-2954 Luxembourg.

Vertreter in der Schweiz:

BASLER KANTONALBANK,
Spiegelgasse 2, CH-4002 Basel.

(01506/2371/90)

NIKKO PRIVATE PACKAGE FUND, Fonds Commun de Placement.

The sole remaining unit-holder of Private Money Fund USD, sole Sub-Fund of the Fund, having requested on 24th March 2004 redemption of all his units, the Sub-Fund and the Fund have ceased to exist with effective date 24th March 2004 and the redemption proceeds has been paid on 30th March 2004, accordingly, no quorum has been deposited at the Caisse de Consignation in Luxembourg.

The documents and accounts of the Fund will remain deposited at the offices of NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg for a period of five years.

(01473/064/10)

The Board of Directors of TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY

D.C.I.-D.C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 32.190.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 avril 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. divers

I (00723/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA IMMO LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.768.

Les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de DEXIA IMMO LUX qui se tiendra au siège social de la société, 69, route d'Esch à Luxembourg, le 22 avril 2004 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2003;
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises;
3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003, affectations des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Seront admis à l'assemblée générale les propriétaires d'actions nominatives inscrits dans le registre des actionnaires de la SICAV, qui sont priés d'avertir le conseil d'administration de leur participation par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée avec mention du nombre des actions représentées, et les propriétaires d'actions au porteur pour autant que ces derniers aient déposés leurs actions cinq jours ouvrables au moins avant l'assemblée aux guichets des établissements suivants:

- au Luxembourg:

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

69, route d'Esch

L-1470 Luxembourg

- en Belgique:
DEXIA BANQUE
44, boulevard Pachéco
B-1000 Bruxelles

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées, si elles sont approuvées par la majorité des actionnaires présents ou représentés.

I (00305/755/33)

Le Conseil d'Administration.

ADMIRAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 36.623.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 avril 2004 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (01124/817/18)

Le Conseil d'Administration.

WELLFLEET, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 71.787.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 27 avril 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises agréé.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Des procurations sont disponibles au siège de la SICAV.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 21 avril 2004 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (01164/755/21)

Le Conseil d'Administration.

AMARINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 86.503.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 28 avril 2004 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,

3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert de siège,
6. Divers.

I (01104/833/18)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA EMERGING FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.856.

Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of our Company, which will take place at the registered office of the Company, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *April 27, 2004* at 2.30 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31st, 2003;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory Appointments.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting the owners of bearer shares have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

I (01192/755/23)

The Board of Directors.

HOLDING PAPERMILL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 49.146.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, le *5 mai 2004* à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant les années financières se terminant au 31 décembre 2002 et 2003.
2. Approbation des bilans concernant les années mentionnées ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Divers.

I (00789/000/16)

BLEMOX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 10.528.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mardi *27 avril 2004* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (01141/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

NETRIMO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.241.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 28 avril 2004 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2003,
- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Rémunération du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01246/755/20)

Le Conseil d'Administration.

PELIAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 77.545.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 avril 2004 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01313/045/17)

Le Conseil d'Administration.

WATERFORD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 46.401.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 3 mai 2004 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Démission de la société INTERAUDIT, S.à r.l., de sa fonction de commissaire et décharge.
6. Nomination de Monsieur Carlo Damgé, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, comme commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005.
7. Décision sur la continuation de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
8. Divers.

I (01404/1261/21)

Le Conseil d'Administration.

KENMARE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 43.419.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 3 mai 2004 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Nominations statutaires.
6. Décharge au commissaire, la société INTERAUDIT, S.à r.l., pour l'exercice de son mandat qui est venu à échéance et qui ne sera pas renouvelé.
7. Nomination de Monsieur Carlo Damgé, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faiencerie, comme commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.
8. Décision sur la continuation de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
9. Divers.

I (01405/1261/23)

Le Conseil d'Administration.

DONEGAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 43.415.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 3 mai 2004 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Nominations statutaires.
6. Décharge au commissaire, la société INTERAUDIT, S.à r.l., pour l'exercice de son mandat qui est venu à échéance et qui ne sera pas renouvelé.
7. Nomination de Monsieur Carlo Damgé, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faiencerie, comme commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.
8. Décision sur la continuation de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
9. Divers.

I (01406/1261/23)

Le Conseil d'Administration.

WIN-WIN INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 79.381.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, le 26 avril 2004 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport du Liquidateur
2. Nomination d'un Commissaire à la liquidation
3. Divers

I (01499/000/14)

Le Conseil d'Administration.

AGRIPINA S.A. HOLDING, Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.763.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 3 mai 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00872/755/17)

Le Conseil d'Administration.

CARAGANA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.100.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 3 mai 2004 à 8.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires,
- Délibération et décision sur la continuité éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01339/755/19)

Le Conseil d'Administration.

BB BONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.617.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 27 avril 2004 à 14.00 heures au siège social de la Société, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

I (01476/584/23)

Le Conseil d'Administration.

GRISON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 86.495.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 28 avril 2004 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert de siège,
6. Divers.

I (01106/833/18)

Le Conseil d'Administration.

LAVILLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 86.502.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 28 avril 2004 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert de siège,
6. Divers.

I (01107/833/18)

Le Conseil d'Administration.

ASIA PACIFIC PERFORMANCE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.269.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 27 avril 2004 à 14.00 heures au siège social de la Société, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée et les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

I (01507/584/22)

Le Conseil d'Administration.

MALDIVINA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 84.104.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 28 avril 2004 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert de siège,
6. Divers.

I (01108/833/18)

Le Conseil d'Administration.

SOFIGA S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.172.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 23 avril 2004 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2003.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

I (01247/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

BLUE DANUBE FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
H. R. Luxemburg B 42.248.

Der Verwaltungsrat der obengenannten Sicav freut sich, die Aktionäre zur

JÄHRLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

am 30. April 2004 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft einzuladen.

Tagesordnung:

1. Ernennung des Vorsitzenden der Versammlung.
2. Anhörung und Abnahme der Berichte des Verwaltungsrates und des unabhängigen Rechnungsprüfers.
3. Abnahme des Jahresberichtes sowie der Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2003 und Beschluss über die Verwendung des Ertrages.
4. Entlastung der Verwaltungsräte bezüglich der Ausübung ihrer Pflichten während des Geschäftsjahres, das am 31. Dezember 2003 endete.
5. Satzungsgemässe Ernennungen.
6. Allfälliges.

Der Jahresbericht zum 31. Dezember 2003 steht den Aktionären am Sitz der Gesellschaft zur Verfügung.

Die Aktionäre sind darauf hingewiesen, dass für gültig gefasste Beschlüsse kein Quorum erforderlich ist. Beschlussfassungen bedürfen der einfachen Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre.

Um an der Versammlung teilzunehmen, müssen Besitzer von Inhaberanteilen ihre Aktien zumindest 48 Stunden vor der Versammlung am Sitz der CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, hinterlegen.

I (01508/755/24)

Der Verwaltungsrat.

18081

BLESSINGTON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 46.355.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 3 mai 2004 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Démission de la société INTERAUDIT, S.à r.l., de sa fonction de commissaire aux comptes et décharge.
6. Nomination de Monsieur Carlo Damgé, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faiencerie, comme commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005.
7. Décision sur la continuation de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
8. Divers.

I (01407/1261/21)

Le Conseil d'Administration.

E.H.I. EURO HOTEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 72.268.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 23 avril 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
6. Délibération et décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
7. Divers

I (01408/696/18)

Le Conseil d'Administration.

M.T.H. FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 74.231.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 27 avril 2004 à 10.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite des activités de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01474/755/19)

Le Conseil d'Administration.

NET SERVICE GROUP S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 84.898.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 26 avril 2004 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003. Affectation du résultat.
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Question de la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
6. Divers.

I (01312/655/16)

Le Conseil d'Administration.

G.E.H. S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.872.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 23 avril 2004 à 17.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01340/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

HADMOUNT S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 71.886.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui aura lieu le 23 avril 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000, 2001, 2002 et 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01409/696/16)

Le Conseil d'Administration.

ESPRIT (EUROPEAN PARTNERS INVESTMENT TRUST), Société d'Investissement à Capital Variable.
Registered office: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 24.189.

Shareholders are kindly invited to attend the
ANNUAL GENERAL MEETING
which will be held at the registered office of the SICAV on Monday April 26, 2004 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Board of Directors' report
2. Auditors' report
3. Review and approval of the annual accounts as at December 31, 2003
4. Discharge to the Directors

5. Allotment of the result
6. Statutory appointments
7. Miscellaneous

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the SICAV.

I (01511/584/21)

By order of the Board of Directors.

T.M.H. WEB INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 74.238.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 28 avril 2004 à 10.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01510/755/18)

Le Conseil d'Administration.

LUX FOODS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 10.770.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 28 avril 2004 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01475/755/18)

Le Conseil d'Administration.

CLICHY HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.487.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 26 avril 2004 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Augmentation du capital social à concurrence de cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante-trois mille Euros (EUR 53.000,-) à cent trois mille Euros (EUR 103.000,-) par apport en espèces, par la création et l'émission de deux mille (2.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.
- Renonciation au droit préférentiel de souscription.

- Souscription des actions nouvelles ainsi créées par un actionnaire et libération en espèces.
- Modifications afférentes de l'article 5 des statuts.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01513/755/19)

Le Conseil d'Administration.

LADYFOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 71.528.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 27 avril 2004 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite des activités.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01509/755/19)

Le Conseil d'Administration.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 1, Hohenhof, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 73.145.

The Shareholders are hereby convened to the

I. ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company, which, in accordance with the articles of incorporation of the Company, will take place on Tuesday April 27, 2004 at 11.00 a.m. at the Hotel Royal 12, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The agenda of the annual general meeting is as follows:

Agenda:

1. to hear the reports of the Board of Directors:
 - on conflict of interests pursuant to Article 57 of the Luxembourg law of August 10, 1915
 - on the compensation of the CEO (Administrateur Délégué), the Chairman and the Board members pursuant to Article 60 of the Luxembourg law of August 10, 1915
2. to hear the Management Report by the Board of Directors of the Company for the year ended December 31, 2003;
3. to hear the reports by the auditors of the Company in respect of the consolidated and unconsolidated financial statements of the Company for the year ended December 31, 2003;
4. to consider and approve the financial statements (annual accounts: balance sheet and statements of profit and loss) of the Company for the year ended December 31, 2003 in their consolidated form;
5. to consider and approve the financial statements (annual accounts: balance sheet and statements of profit and loss) of the Company for the year ended December 31, 2003 in their unconsolidated form;
6. to allocate the results of the Company for the year ended December 31, 2003 by allocation of the annual losses to the carry forward account;
7. to grant discharge to all directors of the Company who have been in office during the year ended December 31, 2003;
8. to authorise the Company, or any wholly-owned subsidiary, to purchase, acquire or receive shares in the Company, from time to time over the stock exchange or in privately negotiated transactions, and in the case of acquisition for value, at a purchase price being no less than EUR 0.01 and no more than EUR 6.- and on such terms as shall be determined by the Board of Directors of the Company, provided such purchase is in conformity with Article 49-2 of the Luxembourg Company Law and with applicable laws and regulations, such authorisation being granted for purchases completed on or before October 26, 2005;
The acquisition of shares shall in addition be carried out in accordance with the following conditions:
 - (a) They may be made by all methods or means in accordance with applicable regulations.
 - (b) They may be made inter alia, and by order of priority:
 - (i) to carry out a financial management policy for the Company comprising the possibility to cancel shares so redeemed;

- (ii) to grant options to purchase or to subscribe for shares to employees or officers of the Company or its subsidiaries and to remit shares upon exercise of existing purchase options;
- (iii) to remit shares in payment or exchange either in relation to external growth transactions or issues of securities giving the right to reimbursement, conversion, exchange, presentation of a warrant or by any other means as a counterpart to the allocation of shares of the Company;
- (iv) to proceed to purchases and sales according to market conditions; and
- (v) to regulate the share price by intervention against the trend.

Shares redeemed may only be cancelled as set out under (i) above with the prior authorisation of a general meeting of shareholders held following the date hereof.

(c) The maximum number of shares which may be acquired pursuant to this authorisation is 60,714,091 shares representing as of March 31, 2004 10 % of the issued shares of the Company (provided that the accounting par value of the shares acquired, including shares previously acquired by the Company and held by it in its portfolio as well as the shares acquired by a person acting in its own name but on behalf of the Company, may not exceed 10 % of the subscribed capital);

9. to approve the principles of the compensation of Board members;
 10. to approve the appointment of Mr Michel Akkermans as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 11. to approve the reappointment of Mr David Bonderman as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 12. to approve the reappointment of Mr Randy L. Christofferson as a Board member until May 31, 2004;
 13. to approve the appointment of Mr John Ormerod as a Board member replacing Randy L. Christofferson with effect as of June 1, 2004 for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 14. to approve the definitive election of Mr Geoffrey Fink, co-opted as a Board member at the Board meeting of October 28, 2003 in replacement of Mr Abel Halpern who had resigned, and the reappointment of Mr Geoffrey Fink as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 15. to approve the reappointment of Mr Johannes Fritz as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 16. to approve the appointment of Mr Kurt Hellström as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 17. to approve the definitive election of Mr Werner Koepf, co-opted as a Board member at the Board meeting of October 28, 2003 in replacement of Mr Kheng Nam Lee who had resigned, and the reappointment of Mr Werner Koepf as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 18. to approve the reappointment of Mr Peter Kraljic as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 19. to approve the reappointment of Mr Daniel Le Gal as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 20. to approve the reappointment of Mr Alex Mandl as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 21. to approve the reappointment of Mr William S. Price III as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 22. to approve the reappointment of Mr Dominique Vignon as a Board member for a three year period to end at the annual general meeting deciding on the 2006 accounts;
 23. to reappoint the independent auditors PricewaterhouseCoopers for a one year period to end at the next annual general meeting deciding on the 2004 accounts;
 24. miscellaneous.
- and the

II. EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company, which also will take place on Tuesday *April 27, 2004* at the Hotel Royal 12, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, following the Annual General Meeting.

The agenda of the, extraordinary general meeting is as follows:

Agenda:

1. to amend in Article 4 of the Company's Articles of Incorporation the indication of the municipality of the registered office within which the Board of Directors may decide to establish and transfer such registered office;
2. to amend Article 5.2 first paragraph of the Company's Articles of Incorporation to adapt the number of shares to be issued under the authorised share capital without change of the authorised 400,000,000.- Euros amount;
3. (i) to renew for a period of three years from publication of the deed recording the minutes of the meeting in the Mémorial, the authorization granted to the Board of Directors by the extraordinary shareholders meeting of November 10, 2000 to proceed, out of the authorized share capital, to issuance of shares, other than those reserved in section 5.2.1 of the articles of incorporation, as provided for in section 5.2.2 of the articles of incorporation, with or without reserving any preemptive subscription rights for existing shareholders and as the Board of Directors may in its discretion determine and accordingly amend the second paragraph of section 5.2 of the articles of incorporation as set out herebelow; (ii) in relation thereto to waive and authorise the Board of

Directors to waive, suppress or limit pre-emptive subscription rights of existing shareholders and (iii) to acknowledge a report of the Board of Directors of the Company relating to the circumstances and prices upon which shares may be issued against cash within the authorised share capital as provided for in section 5.2.2. of the articles of incorporation whilst suppressing pre-emptive subscription rights of existing shareholders.

Amended second paragraph of article 5.2:

«Out of the authorised share capital, the board of directors is authorised to issue further shares up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time with or without reserving any pre-emptive subscription rights for existing shareholders and as it may in its discretion determine within a period expiring (x) for issues of shares reserved pursuant to items (i) to (iv) in 5.2.1. below, on the fifth anniversary after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting held on 10th November 2000 (y) for issues of shares reserved pursuant to item (v) in 5.2.1. below as set out therein and (z) for any other issues of shares pursuant to 5.2.2. hereunder on the third anniversary after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting held on 27th April 2004 (each time subject to extensions) and to determine the conditions of any such subscription (provided that part of the authorised capital is reserved as described below).»

Full details and a summary of the draft resolutions submitted to the Shareholders meeting are available at the registered office or on the Company's site.

<http://investor.gemplus.com/>

Participation at the meetings and the right to vote is restricted to shareholders. Shareholders must, therefore, be able to prove that they are shareholders as of the date of the meetings in order to attend.

If the shareholder's shares are registered in the register of shareholders:

Each shareholder inscribed in the shareholder register (or his or her legal representative) may attend the meetings or be represented at such meetings.

Registered shareholders may also vote by proxy. In the event a shareholder wishes to vote by proxy, he or she must complete and sign the proxy form and return it by fax to + 33 3 26 09 89 83 and by mail to GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. c/o CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman, B.P. 2704, 51051 Reims Cedex France. In order to be included in the votes, the proxy should be received by 5 p.m. Luxembourg time on Friday April 23, 2004. The proxy will only be valid if it includes the shareholder's or his or her legal representative's first name, surname, number of shares held and official address, and signature. Shareholders should note that the CCF may not be named as proxy holder.

If the shareholder's shares are held through a clearing system:

Shareholders who hold their shares through a clearing system need to contact their bank or stockbroker in order to receive a certificate - either from their bank or stockbroker or from the French correspondent of their bank or stockbroker - confirming the identity of the shareholder, shareholder status, number of shares held and the blocking of such shares until after the meetings.

The certificate must further state that the relevant shares are held through EUROCLEAR FRANCE. Shareholders should then deliver such certificate in original to the CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman, B.P. 2704, 51051 Reims Cedex France, telephone number: + 33 3 26 09 86 26, fax number: + 33 3 26 09 89 83 by 5 p.m. Luxembourg time on Friday April 23, 2004 in order to have an admission card which the CCF will make available for such shareholders at the meetings. Alternatively such shareholders can instruct their bank or stockbroker to have their shares transferred out of EUROCLEAR FRANCE and be inscribed in the shareholder register in their own name.

Shareholders holding their shares through a clearing system may also vote by proxy. A Proxy form may be obtained at CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman, B.P. 2704, 51051 Reims Cedex France, by telephone on + 33 3 26 09 86 26 or by fax on + 33 3 26 09 89 83. In the event a shareholder wishes to vote by proxy he or she must complete and sign the proxy form and return it together with the certificate referred to above by fax to + 33 3 26 09 89 83 and by mail to GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. c/o CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman, B.P. 2704, 51051 Reims Cedex France. In order to be included in the votes, the proxy and the certificate should be received by 5 p.m. Luxembourg time on Friday April 23, 2004. The proxy will only be valid if it includes the shareholder's or his or her legal representative's first name, surname, number of shares held and official address, and signature. Shareholders should note that the CCF may not be named as proxy holder.

The annual general meeting can be validly held whatever the number of shares represented at such meeting and resolutions shall be validly adopted at such annual general meeting if approved by a simple majority of the shares represented.

The extraordinary general meeting can be validly held if at least 50 % of the shares issued and outstanding are represented. Resolutions at the extraordinary general meeting will be validly adopted at such extraordinary general meeting if approved by a two-thirds majority of the shares represented. If the quorum referred to above is not reached the extraordinary general meeting will be reconvened for a date at least one month later and no quorum will be required at such reconvened meeting for a valid deliberation.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A.

I (01512/260/164)

The Board of Directors.

GIOCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 75.506.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à Luxembourg au siège social, le 27 avril 2004 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social d'un montant de EUR 9.520.000,00 (neuf millions cinq cent vingt mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 9.600.000,00 (neuf millions six cent mille euros) représenté par 25.000 (vingt-cinq mille) actions à EUR 80.000,00 (quatre-vingt mille euros), sans annulation d'actions mais par seule réduction du pair comptable des 25.000 (vingt-cinq mille) actions représentatives du capital social.
2. Modification subséquente de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts.
3. Réduction de la réserve légale.
4. Divers.

I (01548/802/17)

Le Conseil d'Administration.

PERCONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.200.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 avril 2004 à 15.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- continuation ou non de l'activité de la société en conformité avec l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915
- divers.

II (00545/000/16)

Le Conseil d'Administration.

WOOD OPTIC DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9809 Hosingen, 6A, Op der Hei.
R. C. Luxembourg B 93.658.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le 22 avril 2004 à 19.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2002;
2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant l'exercice social 2002;
3. Lecture du rapport du Commissaire concernant les comptes arrêtés au 31 décembre 2002;
4. Approbation des comptes;
5. Affectation du résultat;
6. Décharge aux administrateurs et au Commissaire avec renouvellement de leurs mandats;
7. Divers.

II (00787/667/17)

Le Conseil d'Administration.

FORTIS L FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.327.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

se tiendra le vendredi 16 avril 2004 à 14.30 heures dans les locaux de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., sis 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003 et de l'affectation des résultats de l'exercice;
2. Décharge aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat;

3. Nominations statutaires;
4. Divers.

Cette Assemblée Générale Annuelle délibérera valablement quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées. Toute action, quelle que soit sa valeur unitaire, donne droit à une voix.

Pour pouvoir assister à cette assemblée ou y être représentés, les actionnaires au porteur devront déposer leurs actions et procurations aux guichets des agences suivantes:

Au Grand-Duché de Luxembourg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

le tout cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'assemblée.

II (00845/755/22)

Le Conseil d'Administration.

RIPIEMO COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 35.630.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 avril 2004 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (00911/795/16)

Le Conseil d'Administration.

PROMOTEL INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 23, avenue Monterey.

H. R. Luxemburg B 16.282.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 16. April 2004 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2003
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Verschiedenes.

II (00912/795/14)

Der Verwaltungsrat.

DAVISOL FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 79.568.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 avril 2004 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00913/795/14)

Le Conseil d'Administration.

INRO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.919.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le *16 avril 2004* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 octobre 2002 et 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00914/795/14)

Le Conseil d'Administration.

S.P.D.A.S., SOCIETE DE PROMOTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE SERVICES,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 15.683.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le jeudi *15 avril 2004* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des compte annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (00943/1267/15)

Le Conseil d'Administration.

WITTSBURG HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.206.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *16 avril 2004* à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01005/000/18)

Le Conseil d'Administration.

MIR QUALITY GROWTH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.392.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders (the «Meeting») of MIR QUALITY GROWTH SICAV (the «Company») will be held at the registered office of the Company, 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg, on Tuesday *20th April 2004* at 11.00 a.m., for the purpose of considering the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the directors and of the auditor for the year ending 31st December, 2003.
2. Approval of the annual accounts for the year ending 31st December, 2003.
3. Appropriation of the earnings.

4. Discharge to the directors in respect of the execution of their mandates.
5. Composition of the board of directors.
6. Re-election of the auditor.
7. Miscellaneous.

The resolutions submitted to the Meeting do not require any quorum. They are adopted by the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend or to be represented to the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares certificates five days before the Meeting at the window of BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg where proxy forms are available.

Registered shareholders have to inform the board of directors of the Company by mail (letter or form of proxy) of their intention to attend the Meeting five days before this latter.

II (01074/755/26)

By order of the Board of Directors.

HERBUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.600.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *15 avril 2004* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01008/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

UBS LUXEMBOURG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 76.778.

Shareholders are kindly convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders which will be held at 291, route d'Arlon, Luxembourg, on *April 15, 2004* at 11.30 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and the Auditor.
2. Approval of the financial statements as of November 30, 2003.
3. Decision on allocation of net profits.
4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ended November 30, 2003.
5. Election and Remuneration of the Board Members.
6. Appointment of the Auditor.
7. Miscellaneous.

Notes:

Holders of registered shares may vote at the Meeting:

- in person by producing identification at the Meeting;
- by proxy by completing the proxy form and returning it to UBS LUXEMBOURG SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on April 9, 2004.

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on April 9, 2004;
- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of UBS LUXEMBOURG SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on April 9, 2004.

Shares so blocked will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

II (01113/755/31)

The Board of Directors.

TOKELIA S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2311 Luxemburg, 3, avenue Pasteur.
H. R. Luxemburg B 42.386.

Die Herren Aktieninhaber werden hierdurch eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 15. April 2004 um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars per 31. Dezember 2003.
2. Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2003, sowie Zuteilung des Resultats.
3. Entlastung an den Verwaltungsrat und den Kommissar per 31. Dezember 2003.
4. Statutorische Ernennung.
5. Verschiedenes.

II (01009/1023/16)

Der Verwaltungsrat.

HECATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxemburg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.687.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2004 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Divers.

II (01010/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

IDEA MULTIMANAGER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1150 Luxemburg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.105.

Shareholders are kindly convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at 291, route d'Arlon, Luxemburg, on April 15, 2004 at 11.30 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and the Auditor.
2. Approval of the financial statements as of December 31, 2003.
3. Decisions on allocation of net profits.
4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ended December 31, 2003.
5. Remuneration of the Board Members.
6. Appointment of the Auditor.
7. Miscellaneous.

Notes:

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A. or the Italian Correspondent Bank, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - Succursale di Milano, which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on April 8, 2004.

- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of IDEA MULTIMANAGER SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on April 8, 2004.

Shares so blocked will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

II (01299/755/28)

The Board of Directors.

SOROR INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 89.388.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *16 avril 2004* à 10.00 heures au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (01038/000/20)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE ANONYME DES CHAUX DE CONTERN, Société Anonyme.

Siège social: Contern.
R. C. Luxembourg B 7.119.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *19 avril 2004* à 15.00 heures à Contern, rue des Chaux, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Communication des rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises sur l'exercice 2003.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Désignation d'un réviseur d'entreprises pour la vérification des comptes sociaux de l'exercice 2004.
6. Divers.

Conformément à l'article 16 des statuts, les actionnaires propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister ou se faire représenter à l'assemblée générale doivent déposer leurs titres cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée dans un des établissements suivants:

au siège social à Contern,
à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG,
à la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG.

Les actionnaires en nom qui désirent assister ou se faire représenter à l'assemblée générale doivent en aviser la société cinq jours au moins avant l'assemblée.

Les procurations devront être parvenues au siège social trois jours francs au moins avant l'assemblée.

II (01042/000/25)

Le Conseil d'Administration.

TAMARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 86.947.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *15 avril 2004* à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (01165/696/16)

Le Conseil d'Administration.

MIROBLIG, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.751.

Les actionnaires de MIROBLIG (la «Société») sont invités à participer à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

(l'«Assemblée») qui se tiendra au siège social de la Société, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg, le mardi 20 avril 2004, à 11 heures 30 et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2003.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats.
4. Donner quitus aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice social clos au 31 décembre 2003.
5. Composition du conseil d'administration.
6. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg où des formules de procuration sont disponibles.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent informer dans les mêmes délais, par écrit (lettre ou procuration), le conseil d'administration de leur intention d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée.

II (01073/755/26)

Pour le conseil d'administration.

**INREDE S.A. (INTERNATIONAL NIPPON REAL ESTATE DEVELOPMENT & FINANCE S.A.),
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 36.485.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (01166/696/17)

Le Conseil d'Administration.

R.C.L. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.095.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 avril 2004 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant
5. Divers

II (01172/788/16)

Le Conseil d'Administration.

ARES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Rodange.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont invités à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 avril 2004 à 11.00 heures au siège social à Rodange, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et attestation du réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003 et affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs.
4. Nominations au Conseil d'Administration.
5. Nomination d'un réviseur d'entreprises.

Pour assister à cette Assemblée, Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions de l'art. 27 des statuts.

Les propriétaires de titres nominatifs aviseront la société six jours francs au moins avant la réunion, de leur intention de se prévaloir de leurs titres et se présenteront à l'Assemblée munis de leurs certificats d'inscription nominative.

Les propriétaires de titres au porteur auront à effectuer le dépôt de leurs titres six jours francs au moins avant la réunion, soit au siège social de la Société, soit dans l'un des Etablissements suivants:

au Luxembourg:

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT S.A.
DEXIA-BIL S.A.
SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A.

Les procurations éventuelles devront être déposées au siège social de la Société au plus tard le 9 avril 2004.

II (01168/000/26)

Le Conseil d'Administration.

BIVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.071.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 19 avril 2004 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01233/755/17)

Le Conseil d'Administration.

VENTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 49.346.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société VENTOS S.A. sont invités à participer à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le vendredi 16 avril 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg au 8, boulevard Emmanuel Servais à L-2535 Luxembourg. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification du 4^{ème} alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:
«La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles la société a des participations ou bien des sociétés du groupe dont fait partie la société, tous concours, prêts, avances ou garanties.
2. Modification de l'article 3, 5^{ème} alinéa et suivants, afin de renouveler le capital autorisé pour une nouvelle période de 5 ans, en fixant ce capital autorisé à EUR 50.000.000,- (cinquante millions d'Euros), avec des pouvoirs à conférer au conseil d'administration en vue de réaliser ce capital autorisé, identiques à ceux conférés au conseil d'administration dans le cadre de l'actuel capital autorisé, et plus particulièrement à ce sujet, conférer au conseil d'administration le pouvoir, dans le cadre de la réalisation de ce capital autorisé, de supprimer et/ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants,

sur base d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée établi en application de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

3. Divers.

Pour participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire, Mesdames et Messieurs les Actionnaires voudront bien se présenter au guichet de la banque DEXIA-BIL au moins cinq jours ouvrables avant la date de l'Assemblée munis du certificat de blocage de leurs titres délivré par leur banque, afin d'obtenir une carte d'entrée à l'Assemblée.

II (01255/000/26)

Le Conseil d'Administration».

NAVIGATOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 81.675.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu lundi 19 avril 2004 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01236/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

VENTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 49.346.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société VENTOS S.A. sont invités à participer à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le vendredi 16 avril 2004 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg au 8 boulevard Emmanuel Servais à L-2535 Luxembourg. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.
2. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprises.
3. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2003.
4. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprises.
5. Affectation du résultat de l'exercice.
6. Décharge aux Administrateurs et Réviseur d'entreprises.
7. Nominations statutaires.
8. Rémunérations aux Administrateurs.
9. Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'acquérir des actions propres suivant l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.
10. Transfert du siège social.
11. Divers.

Pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, Mesdames et Messieurs les Actionnaires voudront bien se présenter au guichet de la banque DEXIA-BIL au moins cinq jours ouvrables avant la date de l'Assemblée munis du certificat de blocage de leurs titres délivré par leur banque, afin d'obtenir une carte d'entrée à l'Assemblée.

II (01256/000/26)

Le Conseil d'Administration.

EVOLUTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 39.386.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 avril 2004 à 11.00 heures au siège social de EVOLUTION avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan au 31 décembre 2003 et du compte de pertes et profits pour l'année financière se clôturant au 31 décembre 2003.
3. Décision sur le dividende à distribuer pour les actions de distribution.

4. Décharge aux Administrateurs.
5. Election ou réélection des Administrateurs et du réviseur d'entreprises.
6. Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social de la société respectivement d'envoyer au siège social une confirmation que les actions resteront bloquées sur le compte de l'actionnaire jusqu'au lendemain de la tenue de cette Assemblée Générale.

Cette Assemblée ne requiert pas de quorum de présence et les résolutions pour être valables devront être prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées.

Uitnodiging voor de

BUITENGEWONE ALGEMENE VERGADERING

van Aandeelhouders te houden op *14 april 2004* om 11 uur te 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Op de agenda staan de volgende punten:

Agenda:

1. Verslag van de Raad van Bestuur en Accountantsverklaring.
2. Goedkeuring van het netto vermogen en de resultaten over het boekjaar per 31 december 2003.
3. Dividendbedrag dat op de dividend gerechtigde aandelen wordt uitgekeerd.
4. Beloning aan de bestuurders.
5. Benoeming of herbenoeming van de Raad van Bestuur en de accountants.
6. Overige.

Aandeelhouders die deze Vergadering willen bijwonen, worden verzocht hun aandelen vijf volle dagen voor de Vergadering bij het hoofkantoor te deponeren.

Voor deze Buitengewone Algemene Vergadering geldt geen quorum vereiste en de geldige besluiten moeten genomen worden met eenvoudige meerderheid van de aanwezige of vertegenwoordigde aandeelhouders.

Raad van Bestuur.

Le Conseil d'Administration.

II (01237/755/38)

G.B.N., GLOBAL BUSINESS NETWORK, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 92.194.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le jeudi *15 avril 2004* à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01298/1267/14)

Le Conseil d'Administration.
